

Toujours sur le FIPA et l'ambassadrice d'Israël

L'ambassadrice d'Israël répondait le 24 janvier dernier à la place du FIPA* à tous ceux qui l'interpellaient sur son « Focus Israël » que « le Boycott est interdit en France » (sic!)

Rappelons que ce curieux focus mettait à l'honneur l'armée israélienne, et un délinquant accusé de violences ayant entraîné la mort et sous mandat d'arrêt français.

Cette même ambassadrice reçoit aujourd'hui l'ordre de boycotter le festival israélien du film à Paris par le ministère de la culture:

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/02/11/97001-20180211FILWWW00187-israel-boycottera-l-ouverture-du-festival-de-cinema-israelien-a-paris.php>

En effet le très démocratique ministère de la culture de ce très démocratique État, ne supporte pas la sélection du film FOXTROT qui évoque les exactions de l'armée israélienne dans la pure tradition israélienne du « on tire on pleure » .

Cette expression israélienne désigne les nombreuses productions dont l'objet est de victimiser l'opresseur en montrant le drame intérieur des tireurs israéliens si malheureux d'être obligés de mener cette guerre de survie.. « on tire, on pleure! »

La vraie question n'est donc pas la légalité du boycott mais qui boycotte. Boycoter l'apartheid et l'occupation: interdit selon Israël, boycotter tous les opposants du régime israélien, permis!

*: <https://twitter.com/AlizaBinNoun/status/956196200411168768>